
La révolution blanche est-elle possible au Burkina Faso, et plus largement en Afrique de l'Ouest ?

Analyse du secteur laitier et des conséquences des importations de lait sur la production locale

Etude des incidences sur la sécurité alimentaire et la pauvreté au Burkina Faso



Étude commandée par MISEREOR
Auteur : Maurice Oudet
Juillet 2005

MISEREOR
● IHR HILFSWERK

Éditée par :

MISEREOR

Œuvre de l'Église catholique d'Allemagne
pour la Coopération au Développement

Mozartstr. 9
D-52064 Aachen
Allemagne

Tél : (49) 241/442-0
Fax : (49) 241/442-505
E-Mail : postmaster@misereor.de
Web : www.misereor.org

© 2005, MISEREOR. Tous droits réservés.



Auteur :

Père Maurice Oudet, Société des Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs), né en 1944,
vit au Burkina Faso depuis 40 ans, directeur du SEDELAN (Service d'Édition en Langues Nationales)
B.P. 332 – Koudougou
Burkina Faso
Tél. : (226) 50/ 44 03 56
E-Mail : oudet.maurice@fasonet.bf
Web : www.abcburkina.net

Photo sur la couverture :
Femme peule, « éleveuse » traditionnelle, quartier Hamdalaye de Ouagadougou, Burkina Faso. Photographe : Maurice Oudet

Ceci est la version préliminaire de l'étude. Une version définitive est en préparation, également en allemand.

Table des matières

Introduction	5
1. Quelques données sur le secteur de l'élevage	6
2. Analyse de la production de lait au Burkina Faso	8
2.1 La production laitière	8
2.2 La consommation	9
2.3 La transformation	9
2.4 Le potentiel de la production laitière	11
3. Analyse des importations de lait et de produits laitiers au Burkina Faso	12
3.1 La nature des importations	12
3.2 La quantité de lait et de produits laitiers importés	12
3.3 Origine des importations, quantité et pourcentage des importations en provenance de l'Union Européenne	13
3.4 Conditions d'importation (le TEC)	15
3.5 Prix du lait et des produits laitiers entrant sur le marché burkinabè	16
4. Les conséquences des importations de lait et de produits laitiers sur la production locale et leurs incidences sur la sécurité alimentaire et la pauvreté au Burkina Faso	21
4.1 La différence de prix entre le lait et les produits laitiers importés et ceux produits localement	21
4.2 Les conséquences de ces différents prix	22
5. La révolution blanche en Inde. Un exemple à suivre?	25
Recommandations	28
Conclusion	30

Introduction

L'idée de cette étude est venue d'un constat et de quelques interrogations.

Un constat : « L'économie burkinabè repose essentiellement sur l'agriculture et l'élevage qui représente environ 40 % du Produit Intérieur Brut (PIB), 86,6 % des exportations du pays et emploie plus de 85 % de la population.¹ » Les éleveurs (les familles qui vivent presque uniquement de l'élevage) représentent plus de 10 % de la population.

Quelques interrogations : Comment se fait-il, dans ces conditions, que le Burkina Faso importe des quantités importantes de lait et de produits

laitiers ? Comment se fait-il que les habitants de Ouagadougou et des autres villes consomment presque uniquement du lait importé ? Cela est-il dû essentiellement à la capacité productive des éleveurs ? Ou bien la responsabilité incombe-t-elle au dumping pratiqué sur le marché mondial, en particulier par les Européens ?

Les analyses qui suivent ont pour but de nous donner quelques éléments de réponse. Avec l'espoir de pouvoir répondre à cette dernière question : la révolution blanche (allusion à l'expansion générale de la filière lait en Inde depuis les années 70, connue comme « révolution blanche ») est-elle possible au Burkina Faso (et plus largement en Afrique de l'Ouest) et à quelles conditions ?

1. Quelques données sur le secteur de l'élevage

La filière lait, bien entendu, fait partie du secteur de l'élevage. Or tout le Sahel est une zone traditionnelle d'élevage. Si, certaines années, la faiblesse des pluies a un impact négatif sur les pâturages, il faut savoir que le Sahel reste favorable à l'élevage, le bétail y subissant moins l'assaut des maladies parasitaires. A noter également que la mouche tsé-tsé a été éradiquée au cours des années 70. Depuis des siècles, les éleveurs du Sahel écoulent une partie de leurs bêtes vers les pays côtiers, le climat tropical humide y étant moins favorable à l'élevage.

Il est important de noter également une première distinction entre les éleveurs traditionnels et les éleveurs que l'on pourrait qualifier de modernes. L'élevage traditionnel est pour l'essentiel aux mains des Peuls. Ils vivent uniquement des fruits de leur élevage. Ils pratiquent un élevage extensif. Ils pratiquent, le plus souvent, une certaine transhumance. Leurs troupeaux sont de petite taille (5 à 20 têtes). C'est pourquoi certains d'entre eux se constituent en groupements pour mieux agir. Ils recourent quelques fois à la complémentation alimentaire et ils élèvent surtout des espèces locales dont les capacités de production laitière sont faibles. « 70 % du cheptel national répondrait à ce système traditionnel »². La production laitière d'un éleveur traditionnel oscille entre 3 et 10 litres par jour. Ces éleveurs traditionnels ne sont pas propriétaires des terres où ils conduisent leurs troupeaux. Or, en 40 ans (de 1965 à 2005), la population du Burkina est passée de 4 millions à 13,6 millions. Si rien n'est fait, "ils risquent de disparaître avec les conditions de plus en plus difficiles d'accès aux ressources pastorales et aux terres de culture" (PAPISE³ p. 20). Une autre façon de décrire cette situation, c'est de dire que l'espace se rétrécit. Ce qui explique, entre autres, la multiplication des conflits entre éleveurs et paysans d'une part, et des déguerpissements d'éleveurs d'autre part.

Dans la zone de Ouaga 2000 (quartier huppé et futuriste), des éleveurs ont été expropriés de terres affectées à d'autres usages (habitation, commerce, administrations). A Dassasgho (quartier situé à l'est de Ouagadougou), l'Etat avait délimité une zone d'élevage dans les années 70. Mais avec la poussée démographique et l'urbanisation croissante, la zone s'est retrouvée en pleine ville. Les éleveurs ont dû purement et simplement évacuer leurs animaux.

A présent, les éleveurs de la zone de Ouagadougou s'installent à Zagtoulou, à Loubila, à Yagma, à Gampéla, quartiers situés successivement à l'ouest, à l'est, au nord et au nord-est de Ouagadougou dans un rayon d'environ 20 km. Mais l'urbanisation ne tardera pas à les rejoindre.

En 2003, selon les résultats de l'Enquête Nationale sur les Effectifs du Cheptel (ENEC II), le cheptel du Burkina était estimé à « 7.311.544 de bovins, 6.702.640 d'ovins et 10.035.687 de caprins » La plus grande partie des productions nationales est à porter au crédit des "petits exploitants" pratiquant un système d'élevage extensif. Ces systèmes génèrent en effet près de 90 % de la production totale de viande (hors gibier) et 95 % de la production de lait.

D'une façon générale, il existe pour chaque produit animal deux types de filières : une filière "directe", c'est-à-dire sans ou avec peu d'intermédiaires, et une filière plus structurée et dite "longue"... Les filières directes traitent quant à elles la majeure partie de l'approvisionnement de proximité, de l'autoconsommation, du ravitaillement direct des centres urbains... Ces filières directes échappent le plus souvent aux contrôles tant d'un point de vue sanitaire, que statistique et fiscal.

En terme de flux, les filières directes sont dominantes en volume pour la viande (57,3 % des productions), et surtout pour les produits laitiers (92 %).

Une autre distinction importante à faire est celle entre les filières que l'on peut qualifier de "traditionnelles" et les filières que l'on considérera comme "modernes" car elles mettent en oeuvre des acteurs distincts. Cette distinction est à faire au regard des produits finaux et / ou de leur conditionnement et de leur transformation : produits traditionnels comme le lait cru ou la viande en tas ; produits modernes comme le lait pasteurisé en sachets ou la charcuterie. Cette distinction est indépendante du caractère direct ou long de la filière ou du système d'élevage. On trouve des produits "modernes" comme le lait pasteurisé.

Les marchés sont différents pour ces deux types de produits. Les filières modernes se caractérisent par une forte valeur ajoutée et par des

prix élevés. Il s'agit de produits réservés aux plus hauts revenus. Les filières traditionnelles assurent quant à elles le ravitaillement général de la population ; elles trouvent leur intérêt, pour les acteurs, davantage dans les volumes traités. La demande traditionnelle est aussi beaucoup plus sensible aux prix.

La part des filières "modernes" est nettement marginale en volumes... Les contraintes de pouvoir d'achat, les coûts induits par la transformation ainsi que les habitudes alimentaires l'expliquent aisément (PAPISE p. 21-22). En fait, cette étude nous le montrera, c'est surtout, au moins pour le lait et les produits laitiers, la concurrence des produits importés à bas prix qui freine le développement de ces filières.

2 OUEDRAOGO Hamidou Benoît, Actualisation de la connaissance de la filière lait, Mars 1997, p. 9

3 PAPISE : p.21-22

2. Analyse de la production de lait au Burkina

2.1 La production laitière

Le lait produit au Burkina est estimé à 180 millions de litres selon l'étude IEPC (Initiative, Elevage, Pauvreté et Croissance (étude réalisée entre avril 2002 et janvier 2004) contre 130 millions de litres pour le PAPISE (Plan d'Action et Programme d'Investissements du Secteur Elevage de l'an 2000). Beaucoup de nos chiffres proviennent du PAPISE. Pour plus de cohérence, nous travaillerons avec l'hypothèse de 130 millions de litres. Cette production ne correspond pas à "une demande" de consommation. Elle correspond davantage à la capacité du cheptel. Nous le verrons plus loin, les 4/5 de la production ne sont pas commercialisés mais autoconsommés. Comme nous l'avons vu, l'essentiel de cette production provient de la filière traditionnelle (à 95 %). C'est donc cette filière qui détermine pour l'essentiel les moyennes nationales. La productivité de cette filière est très faible. Le plus souvent la vache est traitée "après le veau". Le rendement est alors de 3 litres (dans le meilleur des cas) à un quart de litre en fin de saison sèche. Sur une année, la productivité est estimée à 110 kg / an / vache (à comparer aux 6 000 kg / vache / an en Europe). Rendements désespérants pour certains, rendements qui laissent espérer de forts gains de productivité pour d'autres !

Ces faibles rendements de la part des éleveurs traditionnels ne doivent pas faire illusion. Cela ne veut pas dire qu'ils n'ont pas les capacités de développer cette production. S'il est vrai qu'en mars ou avril vous ne trouvez pas de lait à acheter dans la plupart des quartiers peuls du Burkina, il est vrai également que les Peuls de Massala (près de Dédougou) fournissent chaque jour – même en mars ou avril – plus de cent litres de lait au centre de formation de Moundasso. Pourtant, ils n'ont reçu aucune formation particulière. Ils ont sim-

plement reçu l'assurance que s'ils étaient capables de fournir du lait toute l'année, le centre viendrait chaque jour leur acheter leur production. Les connaissances des Peuls (nourriture, santé) dans la conduite d'un élevage sont bien évidemment remarquables, même si des formations complémentaires pour intensifier la production seront très utiles si on veut développer la filière lait.

La filière dite moderne (le plus souvent dans la périphérie des villes) est aux mains d'opérateurs économiques, souvent spécialistes en matière d'élevage. On en rencontre effectivement qui sont des zootechniciens, des vétérinaires ou des agronomes. Les non-spécialistes quant à eux bénéficient de stages et de formation dans des pays développés comme la France et le Canada. C'est ainsi qu'on voit apparaître des élevages dits modernes (avec de nouvelles races ou des métis) avec des vaches qui donnent jusqu'à 18 litres de lait par jour. Cela s'explique par une alimentation plus riche de leurs troupeaux à travers l'utilisation de compléments alimentaires (son de céréales, foin, tourteaux de coton, ensilage, etc.). Leurs troupeaux connaissent également un suivi sanitaire régulier. Pour améliorer leurs productions, des éleveurs modernes procèdent au croisement des espèces. Certains ont importé de pays africains des zébus maures et des zébus Azawak du Niger, des Gudali, espèces présentes au Nigeria jusqu'à la région de l'Adamaoua au Cameroun, des Holsten du Canada... D'autres éleveurs recourent à la technique de l'insémination artificielle.

En terme de production, la ferme d'un éleveur moderne peut produire de 100 à 200 litres de lait par jour. Malgré ces rendements, comme nous l'avons noté plus haut, au niveau national la production laitière provient à 95 % des éleveurs traditionnels, beaucoup plus nombreux.

2.2 La consommation

Le document PAPISE, déjà cité, analyse la consommation de lait au Burkina Faso. D'emblée, il nous invite à distinguer la consommation urbaine de la consommation rurale. Il est mentionné, qu'en ville, un consommateur consomme environ 22,6 litres de lait de vache par an, alors que dans le monde rural, cette moyenne tombe à 10,2 litres par an (lait produit localement et lait importé), auxquels il faut ajouter, pour le monde rural, 4,8 litres de lait de chèvre. Mais que veulent dire ces chiffres quand le même document nous dit que 80 % du lait produit au Burkina est autoconsommé, c'est-à-dire consommé dans les familles où ce lait est produit ? Il s'agit bien sûr, pour l'essentiel du lait produit par les éleveurs traditionnels. Cela signifie que sur les 130 millions de litres de lait produits au Burkina, 26 millions seulement sont commercialisés. Quant aux 10,2 litres consommés par an en milieu rural, il s'agit pour l'essentiel, de l'autoconsommation des éleveurs traditionnels.

A noter également que de 1990 à 2001 la consommation moyenne a augmenté de 0,7 litre par an.

Il s'agit évidemment d'ordre de grandeur, car nous sommes ici, pour l'essentiel, dans ce que l'on appelle le secteur informel. Notons que ces 26 millions de litres de lait sont commercialisés, pour la plus grande partie, entre juillet et novembre, cette période de l'année où le lait est abondant. Parfois, il s'agit de troc, où le lait (frais ou caillé) est échangé contre du mil. Comme la population du Burkina Faso s'élève à plus de 13 millions d'habitants dont un million d'éleveurs traditionnels, cela veut dire que, les éleveurs mis à part, un Burkinabè consomme en moyenne 2 litres de lait produit par les éleveurs du Burkina Faso (il s'agit d'un ordre de grandeur). A cela il faut ajouter environ 2 litres de lait importé, principalement sous forme de lait en poudre. (A comparer aux 62 litres consommés par personne et par an en Allemagne.) C'est dire que tout reste à faire ! Notons de plus, que ce « lait » est consommé principalement sous forme de lait caillé ou de yaourt.

Les yaourts sont très appréciés par l'ensemble de la population. Une bonne organisation (et un minimum de protection) devraient favoriser une croissance importante de leur consommation.

Par contre, la demande en fromage reste encore « confidentielle ». La consommation de fromage ne faisant pas partie des habitudes alimentaires. Il s'agit là d'une production de substitution qui intéresse actuellement davantage le secteur moderne. Mais il est vrai cependant, qu'en ville, parmi les ménages aisés, la demande va croissante.

La demande de consommation de beurre est également très faible. La population étant habituée à consommer des graisses végétales, comme celle du karité, appelé « beurre de karité ». A tel point que, même en ville, beaucoup ne savent pas distinguer la « margarine » (graisse végétale) du beurre (provenant du lait). D'autant plus que certaines marques, comme Rama, donnent à leur produit une présentation tout à fait semblable à la présentation traditionnelle du beurre.

2.3 La transformation

Avant de parler de la transformation proprement dite, notons que les éleveurs traditionnels vendent surtout leur lait sous forme de lait caillé.

Dans le secteur moderne, il s'agit surtout de production de lait pasteurisé et de yaourts, parfois de beurre et/ou de fromages. La plupart des mini-laiteries de Ouagadougou se fournissent auprès de producteurs modernes. Pour des raisons de facilité, parfois par manque de confiance dans les éleveurs traditionnels, notamment quant à l'hygiène au cours de la récolte du lait. Certains de ces producteurs assurent eux-mêmes la transformation de leur propre production.

Les mini-laiteries

Il existe une cinquantaine de mini-laiteries au Burkina Faso, dont une vingtaine autour de la capitale Ouagadougou. Les autres sont réparties à travers l'ensemble du pays, même si certaines villes importantes, comme Koudougou, n'en possèdent pas. Toutes sont orientées vers les consom-

mateurs urbains. Elles se caractérisent par des capacités de production journalière très faibles, souvent de l'ordre de 20 à 30 litres. Cinq ou six seulement ont une capacité de transformation de plus de cent litres. Elles se ravitaillent le plus souvent auprès de fermes modernes. Les éleveurs traditionnels, aujourd'hui, ne profitent guère du développement, et surtout de la multiplication de ces mini-laiteries. Toutes ensemble, elles ne récoltent pas, et donc ne transforment pas un million de litres par an (moins de 0,5 % de la production laitière du pays).

Une illustration des difficultés rencontrées par la transformation du lait

Il y a déjà de cela quelques années, les moines de Koubri, à 25 km de Ouagadougou, ayant réussi à développer une ferme avec des vaches laitières (fruits du croisement entre des vaches locales et des taureaux importés d'Europe) donnant de 15 à 18 litres de lait par jour, ont voulu se lancer dans la production de yaourts. C'est ainsi que nous avons pu apprécier, pendant quelques mois, d'excellents yaourts fabriqués par les moines bénédictins de Koubri et produits à partir de lait frais. Au bout de quelques mois, ils ont dû arrêter : ils perdaient de l'argent.

Peu de temps après, les Bénédictines, leurs voisines, se sont dit que l'idée était pourtant intéressante. Elles se sont lancées à leur tour dans la production de yaourts, mais fabriqués, cette fois, à partir de lait en poudre importé. Ces yaourts n'avaient pas la qualité de leurs prédécesseurs, mais ils pouvaient être vendus moins cher. Aujourd'hui, les Bénédictines continuent de fabriquer ces yaourts et à les vendre dans les boutiques d'alimentation de Ouagadougou!

Autre caractéristique : certaines laiteries transforment du lait produit localement, mais aussi du lait en poudre importé et "reconstitué". Cela s'explique facilement : comme nous le verrons plus bas, le lait importé reconstitué coûte moins cher que le lait frais produit localement. De plus, le lait importé permet de compenser la baisse de production des vaches de race locale durant la saison sèche. (Nous verrons plus bas que les éleveurs traditionnels sont capables, et prêts à fournir du lait, même pendant la période sèche, mais pas au même prix. Autrement dit, dans les conditions actuelles de production et d'importation, le lait produit localement n'est pas concurrentiel avec la poudre de lait importée).

La production de yaourts, de fromages et autres produits comprenant du lait

La plupart des yaourts "burkinabè" commercialisés au Burkina Faso sont fabriqués à partir de lait en poudre importé puis reconstitué. Le prix de revient de ce lait reconstitué est de l'ordre de 200 F le litre, alors que le lait frais produit localement et livré à la laiterie coûte le plus souvent de 300 à 325 F CFA. Là où la laiterie assure elle-même la collecte du lait, le prix payé à la ferme varie de 200 F à 250 F suivant la période et la localité. De plus, l'approvisionnement en lait en poudre est plus facile à maîtriser que le lait produit localement dont la production subit des variations saisonnières.

Aujourd'hui à Ouagadougou, on trouve une bonne vingtaine de marques de yaourts fabriqués par les mini-laiteries de la place. La plupart sont faits entièrement à partir de lait en poudre importé, d'autres de lait frais burkinabè, d'autres enfin d'un mélange de lait reconstitué et de lait local. C'est ce que fait, entre autres, la Laiterie Moderne qui utilise 1/4 de litre de lait local, pour 3/4 de lait importé. Quelle que soit la provenance du lait, ils sont vendus sensiblement au même prix.

On trouve encore très peu de beurre ou de fromage burkinabè. Comme nous l'avons vu plus haut, la consommation de beurre et de fromage ne fait pas encore partie des habitudes alimentaires. De plus, la majorité de la population n'a pas

les revenus nécessaires pour consommer de tels produits.

La laiterie de Lumbila (à 15 km au nord-ouest de Ouagadougou) est connue pour son fromage de chèvre. Le centre de Moundasso pour sa "tomme" ! Une bonne partie de cette tomme est vendue sur Ouagadougou. La Laiterie Moderne de la Patte d'oie à Ouagadougou dont le promoteur a reçu une formation technique en Italie, fabrique des fromages de type italien (Mozzarella, Caciotta, Ricotta).

Si Nestlé au Ghana produit du lait concentré liquide (en boîte métallique) à partir de lait en poudre importé, aucune multinationale ne s'est installée au Burkina Faso. La transformation du lait y est donc artisanale.

2.4 Le potentiel de la production laitière

Comme nous l'avons écrit plus haut, le lait produit au Burkina est estimé à 180 millions de litres par an pour un cheptel de plus de 7 millions de bovins ! (Enquête de 2003, alors que les données ci-dessous correspondent à une autre enquête datant de l'an 2000 qui estimait le cheptel à 5 millions de bovins environ, pour une production de 130 millions de litres de lait.)

Le Sahel, nous l'avons déjà mentionné, est une zone d'élevage car les conditions climatiques y sont favorables à la santé des animaux. Cependant, pour garantir un lait sain, il faudra renforcer la couverture sanitaire du cheptel. Il faudra éliminer les animaux atteints de la tuberculose ou de la brucellose.

Or, *"de par son caractère stratégique, le lait constitue le produit à même de servir de levier à la transformation des systèmes de production (bovins surtout) et (à l'augmentation du) niveau de vie des populations pastorales. Les besoins nationaux à l'horizon 2015 (sans accroissement de la consommation individuelle qui est de 17,4 litres) seront de 261 000 TEL (tonne équivalent lait). Ils devraient atteindre 277 000 TEL si cette part s'accroît régulièrement (0,7 litre entre 1990 et 2001).*

L'objectif de promotion de cette filière (qui, bien que non-compétitive à cause des subventions à l'origine dont bénéficient les produits laitiers importés, reste rentable et stratégique pour le Burkina Faso) est d'accroître la part de lait local dans la satisfaction des besoins nationaux à 65% (55 % actuellement).

Dans une option de non-amélioration de la productivité, la production nationale en 2015 sera de 241 788 TEL. Un accroissement de la productivité de 110 à 180 kg/an/vache devrait permettre d'influencer positivement ce potentiel (près de 400 000 TEL).

La formulation d'un plan d'actions est en cours.

Les actions viseront à :

- améliorer la capacité des éleveurs en conduite des élevages laitiers afin d'améliorer la productivité en lait et de réduire la mortalité des veaux ;
- trouver des alternatives à la crise spatio-temporelle du lait afin d'améliorer la durée de lactation ; (ndlr : sur ces deux derniers points, il existe, bien sûr des solutions techniques – production intensive de fourrage... L'essentiel sera d'obtenir la confiance des éleveurs traditionnels, et de trouver des méthodes d'animation adéquates, alliant émissions radiophoniques, alphabétisation fonctionnelle...).
- définir un schéma de valorisation basé sur une approche des bassins régionaux (Nigeria, Côte d'Ivoire) ;
- identifier et adapter les technologies de transformation à même d'apporter des solutions aux contraintes majeures qui minent la valorisation du lait local (assainissement, conservation, transport etc.) ;
- étudier la possibilité de tarification spéciale dans le cadre du TEC (Tarif Extérieur Commun de l'UEMOA) afin de limiter l'effet des subventions sur l'essor du lait local.

L'importance stratégique de la filière lait nécessite que le plan d'actions travaille à l'émergence d'une structure autonome de pilotage de la politique de développement laitier mais aussi à la définition d'un mécanisme de financement et de taxation des produits importés." (fin de citation du document PAPISE p. 47).

3. Analyse des importations de lait et de produits laitiers au Burkina Faso

3.1 La nature des importations

Les produits laitiers importés au Burkina Faso sont la poudre de lait, le lait concentré sucré ou non sucré, le yaourt nature, le yaourt additionné de fruits, le beurre et toutes sortes de variétés de fromages. Ce faisant, le marché burkinabè est inondé de produits laitiers venus de l'extérieur. Parmi les grands importateurs, on trouve des spécialistes de l'alimentation générale, comme le groupe SCIMAS et Marina Market (opérateurs locaux), mais aussi quelques entreprises spécialisées comme Cowbell ou Sodilait.

Les marques importées sont très variées, mais certaines dominent le marché.

Au titre de la poudre de lait, les produits couramment rencontrés sur le marché sont Nido, Vivalait, Cowbell, Belle France, France lait, Régilait.

Comme crème de lait concentré sucré ou non sucré, il y a Bonnet rouge, Bonnet bleu, Nestlé, Russo, Belmona, Président, Jago, Bonita, Suisse Milk.

Les marques de yaourts importés sont principalement Yoplait, Danone et Flory.

Pour le beurre, on trouve surtout le Président et Bridel.

Pour chacune de ces marques il faudrait faire une étude pour s'assurer de l'origine, de son propriétaire. Pour certaines, c'est facile. Ainsi sur les boîtes de lait en poudre Nido, il est clairement indiqué qu'il s'agit d'une des marques de la multinationale Nestlé. Pour d'autres, c'est beaucoup plus difficile, rien n'indiquant sur les boîtes l'origine réelle du lait, ni le propriétaire de la marque. Un exemple : on peut trouver du lait en poudre « fabriqué au Ghana » et s'apercevoir, après enquête, que ce lait provient de la Nouvelle-Zélande, mais

qu'il a subi une transformation au Ghana. Nous y reviendrons.

Pour les produits en provenance d'Europe, il est clair que le pays d'origine indiqué dans notre étude est le pays qui commercialise le lait (parfois le transforme) mais rien ne prouve que les vaches qui ont produit ce lait proviennent d'un seul pays et que ce soit le pays indiqué.

Nous reviendrons sur ces questions, plus en détails, dans le chapitre 3.5 : Essai d'inventaire des produits importés.

3.2 La quantité de lait et de produits laitiers importés

Dès son indépendance, le Burkina s'est révélé être un grand importateur de lait. Les importations ont connu une croissance exponentielle avec les famines des années 70. A l'époque, l'importation de la poudre de lait fut conseillée pour vaincre l'insécurité alimentaire et du même coup pour enrichir l'alimentation des populations urbaines et rurales. Le pays consacrait des sommes très importantes à importer le lait... oubliant ses potentialités à produire et à valoriser le lait local. A titre d'exemple les importations de lait de la Haute-Volta (ancien nom du Burkina) s'élevaient « à 1.792.854 tonnes en 1972 ; à 1.957.153 tonnes en 1973 ; à 1.470.479 tonnes en 1974 »¹. Les importations massives ont continué jusqu'en 1994, année de la dévaluation du franc CFA.

L'une des conséquences de cette dévaluation fut la hausse des prix de produits importés tel que le lait. Cependant, la baisse des importations engendrée par la dévaluation fut de courte durée. En effet, l'adoption du TEC (Tarif Extérieur Com-

1 Conférence de M. Zoubga Noaga Christophe, ingénieur en industrie laitière, en 1976 à Bobo Dioulasso
3 Initiative, Elevage, Pauvreté et Croissance, p. 81

mun) en l'an 2000 dans l'espace UEMOA a fait la part belle aux produits laitiers. En effet, comme nous le verrons plus bas, la poudre de lait relève de la première catégorie (5% de taxe) dans la nomenclature tarifaire du TEC. Le lait concentré sucré ou non sucré et les préparations à base de lait relèvent, eux, de la troisième catégorie (20 % de taxe). De plus, tous ces produits sont importés sans TVA (Taxe à la Valeur Ajoutée), alors qu'il s'agit de produits transformés.

Or, la législation du Burkina sur la TVA dit ceci : « Sont exonérés de la TVA les domaines de l'agriculture, élevage et pêche, assurance et réassurance, soins médicaux, transports ferroviaires, construction habitat social agréé, enseignement, locations nues, produits alimentaires non transformés, pain et pâtisserie, médicaments, livres et journaux, lunetterie, appareils médicaux, produits phytosanitaires et engrais, matériels agricoles, exportations... ». Autrement dit, a contrario, les produits alimentaires transformés sont théoriquement imposables, donc au taux normal de 18%.

Il est vrai que le lait produit au Burkina est commercialisé sans TVA, mais il s'agit de lait cru ou de lait pasteurisé. Le Burkina Faso ne produisant pas de lait en poudre, il pourrait mettre une TVA (de 18 %) sur le lait en poudre. Mais, en fait, aujourd'hui, la politique économique du gouvernement découle du choix de nourrir les villes au moindre coût. Avec les conséquences désastreuses, pour les agriculteurs et les éleveurs, que nous connaissons.

Un tel désarmement tarifaire favorise l'entrée sur le territoire burkinabè de lait provenant de divers pays.. Seulement, il est quasiment impossible d'obtenir des statistiques fiables. Avec l'urbanisation, la demande en lait est croissante. Le lait local est très peu répandu en ville, et pourtant certains documents officiels font état d'une diminution des importations de produits laitiers. Nous avons donc été à la rencontre de personnes bien placées du Ministère des Ressources Animales, qui ont confirmé mon point de vue : l'importation de produits laitiers est croissante. Elle serait de l'ordre de huit à

neuf milliards de francs CFA par an, voire davantage. Rien ne prouve que toutes les importations de produits laitiers soient comptabilisées par le service des douanes.

3.3 Origine des importations, quantité et pourcentage des importations en provenance de l'Union européenne

Les importations en provenance de l'Union européenne

Des 25 pays membres de l'UE, dix pays exportent de façon significative, à destination du Burkina, du lait et des produits laitiers. Ces pays sont l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la France, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Royaume-Uni. Ils ont fourni au Burkina 1 720 tonnes de lait et de produits laitiers en 2002, soit plus de 50 % des importations du Burkina. Mais ces chiffres par pays ne sont pas très significatifs, les Pays-Bas, par exemple, pouvant importer du lait produit en Allemagne, le transformer et l'exporter en Afrique de l'Ouest.

La plupart des ménages de Ouagadougou consomment grandement Bonnet Rouge ou Bonnet Bleu (ces deux marques appartenant à Friesland Coberco Dairy Foods – Pays-Bas), Belle France, France Lait, Bridel (une des marques – avec « Président » du groupe français Lactalis). Dans les kiosques et restaurants des grandes villes, le yaourt servi est fait à base de lait en poudre reconstitué provenant le plus souvent de l'Europe. Les femmes dans le cadre de leurs activités génératrices de revenus vendent également du « dégué ». Il s'agit d'une bouillie faite d'un mélange de farine de petit mil et de lait reconstitué.

Les importations de poudre de lait

En 2002, au total 560 tonnes (chiffre le plus récent) de poudre de lait en provenance de l'UE ont inondé le marché burkinabè. La France se taille la part du lion avec 302 tonnes suivie des Pays-Bas avec 80 tonnes. Si on ne tient pas compte de légères variations d'un produit à l'autre, on peut

Année → Pays ↓	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Allemagne	30	–	19	21	–	–
Belgique et Luxembourg	45	95	73	66	–	66
Danemark	–	–	–	–	–	–
Espagne	–	–	–	–	–	–
France	245	243	261	312	145	302
Irlande	119	378	361	188	159	48
Italie	1	1	–	70	–	–
Pays-Bas	52	91	41	58	–	80
Royaume-Uni	321	271	125	158	–	64
Totaux	813	1079	880	873	304	560

Quantité (en tonnes) des importations de poudre de lait en provenance de pays membres de l'Union européenne
(source : Ministère burkinabè du Commerce, de la Promotion de l'Entreprise et de l'Artisanat)

dire qu'il faut 130 g de lait en poudre pour reconstituer 1 litre de lait à 3,5 % de matières grasses. Les 560 tonnes en provenance de l'Europe sont donc équivalentes à environ 4.300.000 litres de lait.

Ces statistiques font apparaître des variations étonnantes. Nous n'avons pas trouvé d'explications satisfaisantes à cela. Serait-ce la qualité des statistiques ?

Les importations de crème de lait concentré sucrée et/ou non sucrée

Les Burkinabè font une consommation importante de lait concentré liquide (appelé crème de lait concentré, à ne pas confondre avec la crème du lait, la matière grasse du lait), le plus souvent sucré. Ils s'en servent pour le petit déjeuner en l'accompagnant de café ou de thé.

Le lait hollandais est bien connu des Burkinabè, spécialement la marque « bébé hollandais », si bien que certains s'amusent à traiter de "bébé hollandais" tout enfant potelé et bien portant. En plus de la France et des Pays-Bas (Hollande), l'Allemagne, l'Italie et l'Irlande exportent vers le Burkina de la crème de lait.

Il aurait été intéressant de pouvoir analyser ces statistiques. Elles manifestent une baisse des importations, alors qu'avec l'urbanisation croissante la consommation semble en augmentation. Est-ce l'apparition de la concurrence venue de Nouvelle-Zélande et surtout de l'Asie, avec des produits « semblables » comportant peu de lait, mais surtout du sucre et des matières végétales ? Au Bénin, à Cotonou, ayant commandé un café au lait dans un kiosque, on m'a servi un « Nescafé » auquel on a ajouté quelques cuillérées provenant d'une boîte métallique de marque « Bonjour ». Ce produit, en provenance de Singapour, ne contenait pas de lait, mais uniquement du sucre et des graisses végétales.

Ce sont ces deux produits, la poudre de lait et la crème de lait concentré qui concurrencent actuellement le plus le lait produit localement. C'est pourquoi nous avons poussé un peu plus l'analyse avec des statistiques sur les importations d'origine européenne de ces produits.

Voici, maintenant, plus brièvement quelques éléments portant sur les importations de yaourts, de fromage et de beurre.

Année → Pays ↓	1997	1998	1999	2000	2001
Allemagne	34	18	55	–	–
Belgique et Luxembourg	–	–	–	–	–
Espagne	1	–	81	78	–
France	2652	2534	1039	443	420
Irlande	–	–	–	–	–
Italie	–	–	102	100	32
Pays-Bas	4227	5128	2400	1689	1660
Royaume-Uni	–	–	–	–	–
Totaux	6914	7680	3677	2310	2112

Quantité (en tonnes) des importations de crème de lait concentré sucré et/ou non sucré ou contenant des matières grasses en provenance de l'UE (source : Ministère du Commerce, de la Promotion de l'Entreprise et de l'Artisanat)

Importation de yaourts

De nombreux yaourts viennent de l'UE. Au Burkina, ils semblent venir surtout de la France, alors qu'au Bénin les yaourts en provenance des Pays-Bas dominent. Cependant, la fabrication locale de yaourts – souvent à partir de poudre de lait importée – tend à se substituer à ces importations.

Importations de fromages et de beurre

Les fromages d'origine européenne sont largement commercialisés au Burkina. Ils proviennent principalement de la France, des Pays-Bas et de l'Italie. En 2002, le Burkina a importé 84 tonnes de fromages venant de la France.

Le beurre venant de l'UE est bien présent au Burkina. Le beurre Bridel et le beurre « Président » sont les plus répandus. Il s'agit de deux marques du même groupe français Lactalis. Les populations urbaines les ont adoptés pour enrichir leur alimentation. Selon les chiffres du ministère du commerce, en 2002, la France a exporté 29 tonnes de beurre vers le Burkina. Cependant, seule la fraction aisée des villes consomment du beurre. Beaucoup consomment de la margarine.

3.4 Conditions d'importation (le TEC)

Depuis l'an 2000, les droits de douane et diverses taxes à l'importation sont identiques pour tous les pays de l'UEMOA (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo). C'est pourquoi le cas du Burkina est représentatif, à quelques nuances près, de l'ensemble régional qu'est l'UEMOA. A cet espace, on pourrait ajouter le Ghana, dont le niveau de protection douanière est assez proche de celui de l'UEMOA. Donc, dans cet espace, les droits de douane sont définis à travers le Tarif Extérieur Commun (TEC). Il existe 4 catégories, dont les droits de douane sont définis par le tableau ci-dessous. 7.000 produits sont ensuite classés dans une de ces catégories. A cela, il faut ajouter 2 % de taxes communes à toutes ces catégories.

A noter que les pays de la CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) sont actuellement en négociations pour créer entre eux une zone de libre-échange. La tendance qui s'exprime majoritairement serait d'étendre (à quelques exceptions près) le TEC de l'UEMOA à cette nouvelle zone de libre-échange.

Catégories	Produits	Droits de douane
0	Biens sociaux essentiels relevant d'une liste limitative	0%
1	Biens de première nécessité, les matières premières de base, les biens d'équipement, les intrants spécifiques	5%
2	Intrants et produits intermédiaires	10%
3	Biens de consommation finale et autres produits non repris ailleurs	20%

Nomenclature tarifaire définie par le TEC et applicable aux produits dans l'espace UEMOA

Si l'ensemble des produits laitiers sont classés dans la catégorie 3, il existe une exception de taille : le lait en poudre. Ce lait en poudre est habituellement classé en différentes catégories selon sa teneur en matières grasses (plus de 1,5% de matières grasses et moins de 1,5 % de matières grasses) ou selon son conditionnement (sac de 25 kg d'une part, et autres conditionnements orientés davantage vers la consommation humaine d'autre part). Le lait en poudre est toujours classé dans la catégorie 1, soit avec seulement 5 % de droits de douane, quelle que soit sa teneur en matières grasses ou sa présentation.

3.5 Prix du lait et des produits laitiers entrant sur le marché burkinabè

Il n'est pas possible d'être exhaustif dans ce domaine. Les marques sont trop diverses ; les prix peuvent varier d'une boutique à l'autre. Cependant, nous fournirons assez d'éléments pour pouvoir justifier notre conviction maintenant bien établie : quelle que soit l'origine du produit importé ou sa marque, les prix varient peu. En fait, ils sont fixés par l'état du marché mondial. Les différences de prix constatées proviennent souvent davantage du commerçant local (du type de commerce : moderne, tourné vers une clientèle aisée, ou simple kiosque d'un quartier populaire). Nous verrons que, pour chaque type de produit, il est possible de constater un ordre de grandeur suffisamment précis. Cela nous permet-

tra de fonder notre analyse de l'impact de ces prix sur la production locale.

Et comme au cours de ce travail, il nous est apparu que ce qui nuit le plus au développement de la filière lait au Burkina (et dans l'espace UEMOA), c'est l'importation à bas prix de poudre de lait dans des sacs de 25 kg, nous avons approfondi davantage l'étude de ce produit.

Essai d'inventaire des produits importés

Poudre de lait

Les principales marques présentes sur le marché burkinabè sont : Nido, Régilait, France Lait, Cowbell, La Belle hollandaise, Vivalait, Bridel, Lacstar, Kerrygold, Millac...

a) Comme nous l'avons vu plus haut, nous nous sommes surtout intéressés au sac de lait de 25 kg. On trouve, sous cette forme, les marques suivantes :

► **Bridel**, du groupe français Lactalis. Il s'agit de lait entier possédant 28 % de matières grasses. Il est très apprécié par les transformateurs, notamment les fabricants de yaourts.

► **Vivalait** est une marque de lait d'origine irlandaise. Elle est commercialisée au Burkina par la société Sodilait.

► **Kerrygold** est également une marque irlandaise du groupe irlandais I.D.B. (IRISH DAIRY BOARD).

► **Lacstar**, est également une marque irlandaise.

► Le cas de **Cowbell** est intéressant, mais plus complexe. Cette marque est en train de se répan-

dre dans toute l'Afrique de l'Ouest. Elle appartient à la multinationale d'origine sud-africaine Promasidor (spécialisée dans les boissons). Après avoir créé des filiales « Cowbell » au Nigeria et au Ghana, Cowbell (pour la distribution) a actuellement une filiale au Burkina. Sur les sacs Cowbell que nous avons personnellement examinés il était indiqué : Lait écrémé en poudre d'origine néo-zélandaise, transformé au Ghana en ajoutant 28 % de matières grasses d'origine végétale ! A noter que Promasidor semble avoir déplacé son siège en Suisse (d'où la mention de la Suisse présente sur bon nombre de ses produits).

b) Les poudres de lait en boîtes métalliques (pour la consommation familiale sont donc : Nido (Nestlé), France Lait (d'origine française comme son nom l'indique) est une marque de Régilait, La belle Hollandaise (d'origine hollandaise, mais présente en Malaisie sous le nom de Dutch Lady Milk industries Berhad), Millac bien présente au Royaume-Uni et au Pakistan...

Crème de lait concentré sucré ou non sucré (lait concentré liquide commercialisé dans des boîtes métalliques)

Voici les marques rencontrées sur le marché de Ouagadougou : Bonnet Rouge, Bonnet Bleu, Russo, Bel Mona, Bridel, Président, Jago, Bonita, Kerrygollo, Suisse Milk, Rosa, Nestlé, Me & My...

A noter qu'au Ghana (importation probable au Burkina, mais non constatée), Nestlé commercialise des boîtes de lait concentré liquide sur lesquels il est indiqué : « Fabriqué au Ghana avec du lait de vache ». Renseignement pris, il s'agit de poudre de lait transformé au Ghana en lait concentré liquide !

Yaourts

Danone (groupe et marque français), Yoplait (marque appartenant à Danone), Elle & Vire (marque française).

Fromages

A Ouagadougou, il est possible de trouver des dizaines de sortes de fromages importés : de nom-

breux fromages français comme des camemberts (surtout le Président et Bridel), quelques bleus, du Roquefort, de la tomme de Savoie, quelques fromages de chèvre. Ensuite, on trouve quelques fromages hollandais et quelques fromages italiens (voir ci-dessous le tableau des prix de quelques fromages).

A Bobo-Dioulasso (la deuxième ville du pays), le choix est déjà très réduit, et à Koudougou (la troisième ville du pays), vous ne trouvez plus de « fromage » digne de ce nom : vous trouverez seulement le fromage fondu le plus répandu (mais cette fois très répandu) : La vache qui rit !

C'est dire que le fromage, par son prix élevé (et parce qu'il ne fait pas partie des habitudes alimentaires) est réservé à une portion réduite de la population (les expatriés et ceux qui ont fait un séjour en Europe, pour l'essentiel).

Beurre

Deux marques françaises dominent très largement : Président, Bridel.

Le lait U.H.T.

Là encore, les marques françaises Président et Bridel dominent.

Le lait dit «frais» qui n'est en fait que du lait reconstitué !

A noter, que nous avons trouvé du « lait frais » (dans de belles bouteilles en plastique) en provenance de Côte-d'Ivoire (selon le vendeur) de marque « Candia » (du Groupe français Sodiaal) qui s'est révélé être du lait reconstitué à Abidjan à partir de lait demi-écrémé en provenance de France.

Les prix

La poudre de lait

En sac de 25 kg (ce lait peut être vendu par sac, mais le commerçant peut reconditionner ce sac en sachet de 1 kg ou 500 g). Poudre de lait ayant une teneur de 28 % de matières grasses :

Produits	Poids ou capacité	Prix	Origine
Bridel	25 kg 1 kg	40 000 F 1 700 F	France
Cowbell	25 kg 1 kg	39 500 F 1 700 F à 1 750 F	Ghana
Vivalait	25 kg	38 500 F	Irlande
Kerrygold	25 kg	42 000 F	Irlande
Lacstar	25 kg	37 500 F	Irlande

Conditionnement familial :

Produits	Poids ou capacité	Prix	Origine
France lait	400 kg 2500 kg	1 500 F 8 600 F à 8 700 F	France
Nido	2500 kg	8 400 F	De la multi-nationale Nestlé

Prix en Francs CFA de quelques variétés de poudre de lait rencontrées sur le marché burkinabè (conditionnement en boîte métallique).

Les différentes crèmes de lait (ou lait concentré)

Produits	Poids ou capacité	Prix	Origine
Bonnet rouge concentré et sucré	1 litre	1 200 F à 1 500 F	Pays-Bas
Bonnet rouge concentré non sucré	0,5 litre	600 F	
Bonnet bleu sucré (lait et graisse végétale)	1 litre	1000 F	
Russo concentré et sucré	1 litre	850 F	Malaisie
Bel Mona	1 litre	850 F	?

Produits	Poids ou capacité	Prix	Origine
Me & My	1 litre	750 F	Royaume-Uni ?
Jago concentré sucré	1 litre	850 F	Singapour
Bonita concentré sucré	1 litre	850 F	Italie
Maya concentré sucré	1 litre	750 F	?
Suisse Milk concentré et sucré	1 litre	850 F	Suisse
Nestlé concentré et sucré	0,5 litre	850 F	

N.B. : On peut aussi trouver de la « crème fraîche », ce qui est évidemment un autre produit. Nous avons noté un pot de crème fraîche de 20 cl de marque « Mont d'Auvergne » de 20 cl à 2 600 F!

Prix de quelques yaourts importés ou de «dessert lacté»

Produits	Poids ou capacité	Prix	Origine
Danone Yaourt Flory	Pot de 100 g Pot de 150 g x 6	485 F 2400 F soit 400 F le pot	France France
Elle et Vire	Pot de 100 g x 4	1750 F soit 400 F le pot	France

Prix de quelques fromages importés

Le cas du fromage fondu « **La vache qui rit** » (du groupe français Bel) mérite d'être traité à part : il est très répandu, même à l'intérieur du pays, et à un prix plus abordable. A Koudougou, troisième

ville du pays, on ne trouve pas de fromage proprement dit, mais plusieurs boutiques vendent des boîtes de 140 g (8 portions) « La vache qui rit » à 525 F la boîte.

Produits	Poids ou capacité	Prix	Origine
Fromage le rustique	200 g	2 900 F	France
Bleu d'Auvergne	1 kg	7 500 F	France
Tomme Livredou	1 kg	7 500 F	France
Roquefort	1 kg	16 500 F	France
Gouda	1 kg	6 000 F	Hollande
Fromage Mozzarella	1 kg	12 500 F	Italie
Fromage Caciotta	1 kg	8 500 F	Italie
Fromage Ricotta	1 kg	6 000 F	Italie

Prix de quelques beurres importés

Produits	Poids ou capacité	Prix	Origine
Beurre Bridel	250 g	600 F	France
Beurre Paysan	200 g	500 F	France
Beurre Président	200 g	600 F	France

Prix du lait « frais » importé (U.H.T.)

Produit	Poids ou capacité	Prix	Origine
Bridel entier, demi-écrémé et écrémé (lait U.H.T.)	Brique en carton de 1 litre	850 F 775 F 700 F	France
Président (demi-écrémé)	1 litre	750 F	France
Hochwald (demi-écrémé ?)	1 litre	750 F	Allemagne

A noter, qu'actuellement (juin 2005), aux heures de grande écoute, vous pouvez voir sur la RTB, la Télévision nationale du Burkina, de la publicité pour le lait importé de marque Bridel. Je n'ai jamais vu sur cette même chaîne (propriété de l'Etat) qui se dit être un service public, une invitation à consommer du lait produit au Burkina Faso.

Le lait dit « frais » qui n'est en fait que du lait reconstitué !

A Ouaga, un litre de lait reconstitué demi-écrémé de marque Candia est vendu 600 F le litre.

4. Les conséquences des importations de lait et de produits laitiers sur la production locale et leurs incidences sur la sécurité alimentaire et la pauvreté au Burkina Faso

4.1 La différence de prix entre le lait et les produits laitiers importés et ceux produits localement

Pour comprendre le poids du lait importé sur la filière lait, il faut retenir quelques chiffres.

Les chiffres qui suivent sont bien évidemment des approximations (il peut y avoir de petites différences de prix), des ordres de grandeur, mais ils sont très significatifs.

1) Un litre de lait reconstitué à partir de la poudre de lait « industrielle » (par « industrielle » nous entendons que cette poudre n'est pas conditionnée dans un emballage pratique pour une famille : il s'agit le plus souvent de sac de 25 kg vendu tel quel, ou reconditionné dans de petits sacs en plastique transparent, sans marque apparente). Toutes les grandes marques commercialisent du lait en poudre sous cette forme. C'est ce lait qu'utilisent les mini-laiteries. C'est ce lait, vendu au détail dans des sachets d'un kilo, que consomment les familles peu fortunées. Il est vendu dans les boutiques d'alimentation populaire, mais pas dans les boutiques d'alimentation moderne.

Ce litre de lait reconstitué qui contient 3,5 % de matières grasses (reconstitué à partir de poudre de lait contenant au moins 28 % de matières grasses) revient à 200 F CFA.

Avec un sac de 25 kg de lait en poudre on obtient environ 200 litres de ce lait.

2) Le litre de lait burkinabè non pasteurisé, livré à la laiterie coûte environ 300 F.

3) Le litre de lait reconstitué sur la table familiale à partir d'une boîte de 400 g ou 1 kg de lait en poudre coûte 400 F. Toutes les grandes marques sont également présentes sur le marché sous cette forme. Ce lait est importé directement avec

son emballage. C'est ce lait que consomment les familles plus aisées.

4) Le litre de lait local pasteurisé à la laiterie coûte 500 F. Le plus souvent, ce lait contient plus de 3,5 % de matières grasses.

5) Ce même litre de lait pasteurisé est vendu 600 F au détail dans les boutiques d'alimentation.

6) Le litre de lait, qui contient 3,5% de matières grasses, reconstitué à partir d'une boîte métallique de crème de lait concentré non sucré revient à 600 F.

7) Le litre de lait U.H.T. importé est vendu au détail chez les commerçants à 800 F.

Ce qui nous donne le tableau suivant (il s'agit évidemment d'ordres de grandeur, susceptibles de légères variations) :

Produits	Prix du litre
lait reconstitué à partir d'un sac de lait en poudre de 25 kg	200 F
lait frais produit localement et livré à la laiterie	300 F
lait reconstitué à partir de lait en poudre à usage familial	400 F
lait produit localement et pasteurisé à la laiterie	500 F
lait reconstitué à partir d'une boîte métallique de crème de lait concentré non sucré	600 F

Produits	Prix du litre
lait produit localement et pasteurisé dans les commerces d'alimentation	600 F
lait U.H.T. importé	800 F

4.2 Les conséquences de ces différents prix

Les conséquences de cette situation sont incalculables.

1) La première, massive, c'est qu'on peut dire qu'il n'existe pas de filière lait, digne de ce nom, au Burkina Faso. Le lait importé est là, massif, depuis l'indépendance. Jusqu'à aujourd'hui, il a empêché tout développement significatif de la filière lait.

A certaines périodes (quand l'Europe croulait sous ses montagnes de lait et de beurre), l'aide alimentaire comportait du lait et du beurre en quantité.

Aujourd'hui la situation est telle qu'avec plus d'un million d'éleveurs (10 % de la population totale du Burkina Faso) les populations de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso consomment presque uniquement du lait importé. Leurs yaourts, pour la plupart, sont fabriqués avec du lait importé.

Les femmes peules, éleveurs traditionnels de Koudougou, transforment le lait importé venu d'Europe

A Koudougou, troisième ville du Burkina Faso, nous sommes quelques-uns à nous demander s'il ne serait pas possible de créer une mini-laiterie qui transformerait le lait produit par les éleveurs traditionnels, les Peuls, des villages proches de la ville.

C'est ainsi qu'il y a quelques temps nous avons visité un quartier peul à une douzaine de kilomètres de la ville. « Le vieux » du quartier nous a dit : « Quand j'étais jeune, avec mon père, c'était moi qui fournissais le lait à l'administration française. Aujourd'hui encore, nous pouvons produire du lait toute l'année, à condition d'être sûrs de le vendre à un prix rémunérateur (ce qui veut dire environ 300 F le litre de lait rendu en ville). Mais nous ne pouvons pas dépenser de l'argent pour la nourriture de nos vaches si ensuite nous n'arrivons pas à vendre notre lait. »

Vers la fin de notre rencontre, une femme a pris la parole pour nous dire : « Nous les femmes, nous sommes très intéressées par cette idée de créer une mini-laiterie à Koudougou. Personnellement, je ne suis pas de ce quartier. Je suis venue rendre visite à des amies, mais je suis de la ville de Koudougou. Je suis présidente d'une association de femmes peules de la ville de Koudougou. Nous avons créé cette association pour nous entraider, car beaucoup d'entre nous sont très pauvres. Comme filles d'éleveurs, en ville, nous ne pouvons pas exercer notre métier. Aussi nous avons créé cette association qui a pour but la transformation du lait et du mil. Notre association regroupe 51 femmes peules de Koudougou. »

La présidente de l'association m'ayant invité à participer à une de leurs réunions, un dimanche après-midi, je me suis retrouvée dans sa cour au milieu d'une trentaine de femmes. L'une d'elle est arrivée avec unealebasse recouverte d'un couvercle. J'ai demandé à voir ce que contenait laalebasse. Elle ne s'est pas fait prier. Elle nous a montré son contenu : du « dégué ». Un plat traditionnel très apprécié : de la farine de petit mil délayée dans du lait caillé. J'ai demandé d'où provenait le lait. Elle a répondu qu'elle faisait le dégué avec du lait reconstitué à partir de la poudre de lait

importée. Elle achetait son lait chez un commerçant. Celui-ci achetait des sacs de 25 kg de lait en poudre qu'il commercialisait au détail, à 1.700 F le kg. Ce qui permet d'obtenir un litre de lait pour 200 F environ.

C'est ainsi qu'au cours de la conversation j'ai appris que toutes les femmes se fournissaient en lait en poudre auprès des commerçants de la ville pour fabriquer et commercialiser leur dégué ou leurs yaourts. Ce n'est qu'à partir du mois de juillet (et jusqu'en octobre – novembre) que certaines d'entre elles achetaient du lait produit localement. Toutes disaient que, filles d'éleveurs, elles préféreraient transformer du lait produit localement, mais qu'elles n'avaient pas le choix. Elles faisaient ce travail pour nourrir leurs enfants.

Vu l'enthousiasme de ces femmes à l'idée de transformer à nouveau du lait produit localement et l'intérêt des éleveurs à pouvoir commercialiser du lait toute l'année, nous sommes décidés à appuyer cette association de femmes pour qu'elles puissent mettre en place une laiterie sur la ville de Koudougou. Cette laiterie devrait pouvoir commercialiser du lait pasteurisé, du dégué et des yaourts. Nous nous appuyerons sur les radios locales pour aider les consommateurs à se détourner du lait importé pour se tourner vers le lait frais et les produits locaux.

En même temps, nous nous battons avec la Confédération Paysanne du Faso pour obtenir de la CEDEAO (Communauté Économique Des États de l'Afrique de l'Ouest) que le lait en poudre soit taxé à 60 ou 70% à l'importation (40% pour « effacer » les diverses subventions européennes à la filière lait et 20 à 30 % pour donner le temps à la filière lait en Afrique de l'Ouest de se développer et de se renforcer). A titre d'exemple, le Kenya taxe le lait à l'importation au taux de 60%, et les Kenyans consomment du lait produit localement.

Source : Maurice Oudet, *abc Burkina* N° 134, mai 2005

2) Une autre conséquence, c'est qu'à partir de février, il n'y a plus de lait à vendre dans les quartiers peuls. Et donc plus de revenus financiers pour les femmes qui doivent assurer la gestion financière de la famille. Les campements consultés en février et mars 2005 disent qu'ils pourraient avoir du lait si les vaches étaient mieux nourries. Mais pour cela, il leur faudrait acheter de la nourriture pour les animaux (par exemple du tourteau de coton). Ils sont prêts à le faire s'ils sont assurés de vendre leur lait à un prix rémunérateur (de 250 à 300 F selon l'éloignement de la mini-laiterie ou de l'acheteur).

A Koudougou, quelques femmes fabriquent et commercialisent des yaourts et du dégué (lait caillé enrichi de farine de mil). En hivernage (la saison des pluies), elles s'approvisionnent en lait auprès des éleveurs traditionnels. Les vaches ont alors de bons pâturages, et le lait est abondant. Le litre de lait peut se vendre à 150 F ou 200 F. Ensuite les éleveurs traditionnels n'ont plus de lait à vendre, car les vaches ne trouvent plus la nourriture nécessaire. Nous avons fait une enquête dans les quartiers peuls autour de Koudougou (15 à 20 km autour de la ville). Partout la réponse était la même : si nous étions assurés de vendre notre lait à 250 F pendant la saison sèche, nous achèterions de la nourriture pour nos animaux (par exemple des graines de coton à l'usine d'égrenage de Koudougou). Mais à cette époque, les femmes qui fabriquent des yaourts préfèrent acheter un sac de 25 kg de lait en poudre à 28 % de matières grasses à 40 000 F. Ce qui équivaut à 200 litres de lait. Ce qui nous fait le litre de lait à 200 F. Il est clair que si le lait importé coûtait 50 % plus cher, la situation allait changer rapidement.

2) Du côté des éleveurs, les conséquences sont faciles à deviner : pour la plupart, c'est une grande pauvreté. Les femmes chargées de nourrir quotidiennement la famille n'ont plus de recettes financières.

3) L'autre conséquence de cette situation, c'est que le lait frais (ou pasteurisé, ou U.H.T. pour le lait importé), si important pour la santé des enfants, est resté un produit de luxe. Rappelons

qu'un litre de lait U.H.T. importé coûte 800 F. Sauf pour les familles d'éleveurs qui consomment les 4/5 de la production burkinabè, le lait frais n'est pas à la portée de tous. Et surtout, en dehors de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso, et de quelques villes comme Bittou, Kaya, Batié, Léo (qui possèdent une mini-laiterie) on n'en trouve pratiquement pas.

4) Non seulement cette situation coûte plusieurs milliards de Francs CFA en devise au pays (3 milliards d'importation de lait et produits laitiers en 2002 ; à comparer aux 7 milliards pour le blé), mais c'est aussi un manque à gagner. Avec ses 7.000.000 de bovins, le Burkina Faso exporte beaucoup de viande vers les pays côtiers voisins (sur pied et en carcasse), mais pas de lait, ni de produits laitiers. L'élevage représente 20 % des exportations. Avec la mise en place en 2005 de l'espace CEDEAO, les éleveurs du Sahel devraient s'intéresser à ce marché potentiel, pas seulement pour la viande, mais aussi pour le lait et les produits laitiers. Sous réserve, bien sûr, que de nouvelles règles du commerce international soient instaurées.

5. La révolution blanche en Inde. Un exemple à suivre ?

L'expansion générale de l'industrie laitière en Inde, qui a commencé au début des années 70, est connue comme révolution blanche.² «Avec une production qui frôle désormais les 85 millions de tonnes, l'Inde est devenue le premier pays producteur de lait dans le monde. Cette croissance a été le fruit d'une politique volontariste de l'Etat qui a compris l'importance d'une activité qui permet d'alimenter les populations, de fixer les populations rurales et d'accroître le niveau de vie des producteurs. On estime qu'aujourd'hui l'élevage occupe environ 20 millions d'individus, soit 5 % de la population active du pays.

Pour atteindre ces objectifs, l'Inde a développé à partir de 1970 une puissante organisation coopérative, le National Dairy Development Board (NDDB), ayant compétence sur l'ensemble des Etats de l'Union. Le NDDB a lui-même mis en place ou soutenu progressivement toutes les composantes de la filière : organisations de producteurs, organisations professionnelles, écoles et centres de formation, sociétés d'ingénierie, fabricants de matériel, etc. Par ailleurs, l'Inde (principalement NDDB) a bénéficié pendant toute une période de l'appui de la Banque Mondiale et de l'Union européenne au travers des opérations Flood I, II, et III. » (Le secteur laitier en Inde)

L'opération « Flood » (Inondation !) est une entreprise de grande envergure, même si elle ne représente que 6,3 % de la production laitière et 22 % du lait commercialisé en Inde. C'est à elle que nous allons nous intéresser, car c'est elle qui s'adresse aux petits producteurs. C'est donc elle qui pourrait sans doute nous inspirer pour accompagner les éleveurs traditionnels du Burkina.

«En 1996, l'opération « Flood » touchait 9,3 millions de producteurs qui fournissaient en moyenne 10.900 tonnes de lait par jour, par l'entremise de 55.042 coopératives villageoises, à 170 unions de producteurs laitiers (UPL). » (Banque

Mondiale). Si nous analysons ces chiffres, nous voyons qu'un producteur fournit en moyenne 1 ou 2 litres par jour, et qu'une coopérative laitière collecte chaque jour, en moyenne, environ 200 litres par jour. Des réalités, qui a priori, ne sont pas hors de portée des éleveurs traditionnels burkinabè.

Dans les années 70 (le début de l'opération « Flood », l'Inde a suivi « une politique de développement qui privilégiait fortement la substitution aux importations (politique qui est restée essentiellement la même jusqu'en 1991. C'est donc cette période qui nous intéresse. Surtout qu'aujourd'hui les petits producteurs sont à nouveau menacés par le libéralisme du pouvoir).

Dans le secteur laitier, il a été décidé de faire appel à des coopératives de production pour développer l'industrie laitière et rendre la substitution aux importations aussi efficace que possible.

Les produits laitiers subventionnés au titre de l'aide alimentaire devaient ensuite être vendus aux prix du marché et le produit de la vente devait être affecté au financement de l'opération « Flood ».

Ces mesures ont permis de réduire les risques de fluctuation des prix pour les producteurs, les petits négociants, et les établissements privés de traitement du lait. Le croisement des vaches locales avec des espèces élevées spécifiquement pour la production laitière a fourni la technologie qui a permis un accroissement rapide de la production de lait, et l'opération « Flood » a donné l'exemple de grands établissements modernes de traitement du lait recevant la matière première d'un grand nombre de petits producteurs bien organisés fournissant une petite quantité de lait.

² Le texte qui suit s'inspire principalement de deux documents.
Le premier : Une fiche technique de l'Ambassade de France en Inde : Le secteur laitier en Inde (Missions Economiques – Fiche de Synthèse);
Le deuxième est un document de la Banque Mondiale : India : The Dairy Revolution.

L'opération « Flood » représente la caractéristique inhabituelle d'être « un projet de développement intégré » fondé sur un seul produit. L'opération « Flood » a présenté des avantages très clairs pour les femmes et les enfants. Pour les paysans sans terre qui possèdent ou ont pu acheter une vache laitière, cette opération a été une aubaine. En collaboration avec les ONG, l'opération « Flood » a permis de créer 6.000 sociétés coopératives laitières de femmes et de dégager des revenus plus élevés pour certaines d'entre elles. » En augmentant les revenus des familles, « elle a permis d'accroître le nombre d'enfants scolarisés (spécialement les filles). » (The Dairy Revolution : Résumé).

Ces quelques éléments sont là parce qu'il nous semble qu'il y a de nombreux éléments comparables entre les populations cibles, celle de l'Inde dans les années 70-90 et celle du Burkina Faso. Ils sont une invitation à mettre en place une politique volontariste en faveur de la filière lait et des éleveurs traditionnels.

La mini-laiterie de Bittou

En provenance du Ghana, j'ai passé la nuit à Bittou (au Burkina Faso, mais proche de la frontière du Ghana et du Togo). Je voulais visiter la mini-laiterie de Bittou dont j'avais entendu parler au Burkina, mais aussi par une femme peule de Garu au Ghana. Je n'ai pas été déçu !

Arrivé à 7 heures du matin devant la laiterie, je vois trois femmes peules qui balayent la cour et les bâtiments. Je me dis que j'ai enfin trouvé une laiterie aux mains des éleveurs traditionnels. La gérante étant absente, je suis accueillie par Madame Nanema Kadissou, animatrice.

Madame Nanema me fait d'abord l'historique de la laiterie.

Elle a été fondée en 1990, bien qu'à cette date il s'agissait d'un centre de formation orienté vers les femmes des éle-

En provenance du Ghana, j'ai passé la nuit à Bittou (au Burkina Faso, mais proche de la frontière du Ghana et du Togo). Je voulais visiter la mini-laiterie de Bittou dont j'avais entendu parler au Burkina, mais aussi par une femme peule de Garu au Ghana. Je n'ai pas été déçu !

Arrivé à 7 heures du matin devant la laiterie, je vois trois femmes peules qui balayent la cour et les bâtiments. Je me dis que j'ai enfin trouvé une laiterie aux mains des éleveurs traditionnels. La gérante étant absente, je suis accueillie par Madame Nanema Kadissou, animatrice.

Madame Nanema me fait d'abord l'historique de la laiterie.

Elle a été fondée en 1990, bien qu'à cette date il s'agissait d'un centre de formation orienté vers les femmes des éleveurs traditionnels. Bittou avait été retenu pour cette expérience, car il s'agit d'une zone pastorale. Il y avait donc un centre de formation sur place à Bittou, mais des animateurs circulaient aussi dans toute la région. Ils animaient 35 groupements d'éleveurs.

A partir de 1995, grâce à l'appui de deux projets de développement (acquisition de matériels...), le centre s'est orienté vers la transformation du lait.

En l'an 2000, le centre a pris son autonomie et a été privatisé sous la forme d'un Groupement d'Intérêt Economique. Il y avait alors 6 actionnaires. Aujourd'hui, ils sont onze. Il s'agit d'éleveurs de la région qui ont apporté 100.000 F chacun, en leur nom propre ou au nom du groupement dont ils font partie. La gérante et l'animatrice sont également actionnaires.

Aujourd'hui, la laiterie est alimentée par 5 groupements de femmes. Le groupement le plus proche est à 5 km, le plus éloigné à 25 km. La laiterie paye le litre de lait à 275 F.

250 F sont pour le producteur et 25 F pour ceux qui assurent la collecte du lait en vélo.

Chaque jour, 3 femmes assurent la transformation du lait. En fait, il y a 3 groupes de 3 femmes qui se relaient chaque semaine pour ce travail. 25 F par litre de lait transformé reviennent au groupe de travail du jour. En plus de ces femmes, il y a deux salariés : la gestionnaire et l'animatrice. Cette dernière fait des tournées dans les villages auprès des groupements. Elle enseigne l'hygiène de la traite du lait, l'alimentation du bétail...

Les 5 groupements possèdent un fonds de roulement pour un complément alimentaire des animaux. Ce fonds s'élève à deux millions de Francs environ, et permet aux groupements d'acheter du tourteau de graines de coton... et de le stocker à Bittou. A la fin du mois, la laiterie règlera chaque producteur en fonction du nombre de litres de lait fournis, mais aussi de l'alimentation pour bétail qu'il aura prélevé sur le stock de la laiterie.

La laiterie transforme 100 à 200 litres de lait par jour. Elle produit du lait pasteurisé, des yaourts et du ghee (beurre fondu). Le lait et les yaourts sont commercialisés dans des sachets imprimés au nom de la laiterie. Le 1/2 litre de lait est vendu 200 F par la laiterie ; il est revendu sur la ville de Bittou à 225 F. Les yaourts (fabriqués à partir de lait 1/2 écrémé) sont vendus en sachets d'1/4 de litre, à 150 F le sachet. Enfin le ghee est vendu à 600 F le 1/2 litre.

Depuis la crise de la Côte d'Ivoire (septembre 2002), le trafic vers le Ghana et le Togo s'est beaucoup développé, et la ville de Bittou aussi. On aurait pu penser que cela allait faciliter la commercialisation des produits de la laiterie. Il n'en a rien été. Car si cela a apporté de nouveaux clients, cela a surtout apporté une concurrence qui n'existait pas auparavant. Aujourd'hui plusieurs femmes fabriquent des yaourts à partir de lait en poudre (des sacs de 25 kg de lait

en poudre que l'on peut acheter à 40.000 F). Ensuite, elles commercialisent ces yaourts dans des sachets en plastique transparent de faible qualité, sachets qu'elles nouent avec un simple fil. Ces sachets présentent moins bien que ceux de la laiterie, mais sont vendus à 150 F le 1/3 de litre.

De cet exemple de la mini-laiterie de Bittou, nous tirons deux conclusions.

1) Il est possible de créer de telles mini-laiteries dans de nombreuses petites villes du Burkina.

2) Cependant, nous avons vu comment cette mini-laiterie est fragilisée par la concurrence du lait importé subventionné. La filière lait doit être protégée de la concurrence déloyale. Il suffirait pour cela d'introduire une taxe significative sur l'importation du lait en poudre

Source : Maurice Oudet, abc Burkina N° 123, février 2005

Recommandations

Les enjeux de cette étude nous semblent considérables. Comme nous l'avons vu, à la lecture d'un document officiel du Ministère des Ressources Animales du Burkina Faso, les éleveurs traditionnels sont menacés de disparition. Pour éviter ce drame, un seul moyen semble disponible : développer la filière lait au Burkina Faso et dans tout le Sahel. Mais cette stratégie se heurte aux règles du commerce international.

Les experts européens consultés nous ont écrit que si la filière lait européenne n'était pas subventionnée (à la production et à l'exportation), le litre de lait européen reconstitué, à partir de la poudre de lait à 28 % de matières grasses, arriverait au Burkina (et autres pays du Sahel) à 0,45 EUR, soit environ 295 F. Si à ce lait, on faisait alors supporter une taxe à l'importation de 20 % au lieu des 5 % actuels, ce litre de lait serait commercialisé au Burkina autour de 340 F le litre (soit 68 000 F le sac de 25 kg de poudre de lait). Le lait burkinabè serait non seulement rentable, mais concurrentiel ! Il suffirait alors d'un léger accompagnement des éleveurs traditionnels pour que la production explose, et que des mini-laiteries collectant et transformant le lait produit localement se mettent en place dans toutes les villes du Burkina Faso.

Il est donc urgent que les règles du commerce international changent en faveur des éleveurs du Sahel. Que de petits producteurs de lait soient subventionnés pour qu'ils puissent continuer à vivre et à travailler dans une région montagneuse (par exemple dans les Alpes), cela ne dérangerait pas les éleveurs africains si l'Europe n'exportait pas de lait. Mais tant que du lait sera mis sur le marché mondial en dessous des coûts de production, nous revendiquons le droit de taxer le lait à l'importation à un niveau suffisant de protection (le Kenya protège sa filière lait par une taxe à l'importation de 60 %). Ceci est bien entendu va-

lable pour d'autres produits. Il est temps que l'Afrique fasse entendre sa voix et défende les intérêts de ses petits producteurs sur la scène internationale.

Or, l'année 2005 risque d'être cruciale. En effet deux échéances majeures se présentent à nous. Il s'agit, d'une part, des négociations consécutives aux accords dits de Cotonou qui ont pour but d'aboutir en 2007 à des Accords de Partenariats Economiques (A.P.E.) entre l'Union européenne (UE) et les pays A.C.P. (pour l'Afrique de l'Ouest, il s'agit d'un accord entre l'UE et les pays de la CEDEAO auxquels s'est jointe la Mauritanie), et d'autre part des négociations sur l'Agriculture à l'O.M.C. L'essentiel de ces négociations, sauf blocage imprévisible, sera terminé en décembre 2005.

Il nous faut donc travailler à trois niveaux.

Au niveau des responsables politiques de l'Afrique de l'Ouest, notamment de la CEDEAO.

En effet, l'U.E.M.O.A. est en train de se fondre dans un espace économique plus vaste : celui de la CEDEAO, qui va donc du Nigeria à la Mauritanie (la Mauritanie qui a quitté la CEDEAO en son temps est en train de la rejoindre à nouveau).

Le 19 janvier 2005 à Accra, les chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO ont signé une politique agricole commune, nommée ECOWAP. Cette politique agricole se place résolument dans la perspective de la souveraineté alimentaire et se propose de limiter les importations de produits alimentaires pour soutenir la production locale. Pour cela, il faudrait instaurer des taxes à l'importation significatives. Pour le lait, qui nous intéresse ici, tant que l'Europe continuera à exporter du lait subventionné, il faut instaurer une taxe à l'importation de l'ordre de 60 à 70 %. Pour cela les Etats peuvent utiliser différents instruments, notamment le TEC (Tarif Extérieur Commun) et la TCI (Taxe Conjoncturelle à l'Importation). Il y a actuellement d'intenses négociations à ce sujet. Les

échos qui nous parviennent de ces négociations ne sont pas rassurants. Il semble que le courant dominant (appuyé en coulisse par l'Union européenne) voudrait tout simplement étendre à la CEDEAO le TEC de l'U.E.M.O.A.

Pour les agriculteurs et les éleveurs de la CEDEAO, ce serait une catastrophe.

Pour les chefs d'Etat qui ont adopté cette ECOWAP, ce serait, une nouvelle fois, manifester leurs contradictions, puisque l'ECOWAP ne serait pas applicable.

Pour les organisations paysannes ou d'éleveurs, il faudrait même aller plus loin. Il faudrait faire une liste de produits sensibles (comme c'est prévu dans les propositions d'actions de l'ECOWAP) qui ne seraient pas assujettis au TEC, mais sur lesquels la CEDEAO pourrait instaurer des taxes à l'importation suffisamment importante pour constituer une protection efficace de la production locale. Cette taxe varierait en fonction des cours du marché mondial. La CEDEAO ne serait pas tenue à justifier le taux de ces taxes par des mesures compliquées. Elle serait seulement tenue à prévenir ses partenaires commerciaux. Le lait, comme le riz et le blé, ferait évidemment partie de cette liste. Et cette taxe (nommée TCI ou autrement) devrait être – pour le lait – de l'ordre de 60 à 70 % actuellement (à comparer à la taxe à l'importation du Kenya sur les produits laitiers qui s'élève à 60 %).

Au niveau des responsables politiques européens. Il y a un travail intense (et urgent) de lobbying à entreprendre. En effet, aujourd'hui, l'Europe fait pression sur les pays A.C.P. pour qu'ils signent des A.P.E. à la convenance de l'Europe. En fait, quand on y regarde de plus près, on s'aperçoit qu'il s'agit d'accords de libre-échange. C'est ainsi qu'actuellement « des consultants » circulent dans les ambassades pour faire en sorte que le TEC de l'U.E.M.O.A. soit élargi, tel quel, à la

CEDEAO. Ce qui serait, nous l'avons déjà dit, condamner les agriculteurs et les éleveurs à la misère. Nous ne comprenons pas ce que cherche l'Europe. Quel intérêt, pour l'Europe, d'avoir un partenaire sans ressources?

Au niveau de l'O.M.C. La prochaine réunion ministérielle de l'O.M.C. se tiendra en décembre 2005 à Hong Kong. Les pays de la CEDEAO devraient pouvoir défendre leur politique agricole commune, l'ECOWAP, comme l'Europe va défendre sa PAC. Les pays africains devraient tenir ce langage à l'Europe (et au reste du monde) : « Comment pouvez-vous prétendre défendre votre PAC à l'O.M.C. et, dans le même temps, empêcher la CEDEAO de mettre en place une politique agricole commune (l'ECOWAP) ? Vous savez bien que vos subventions (couplées ou découplées) dans le cadre de la PAC servent à protéger vos agriculteurs. Nous n'avons pas les moyens de subventionner nos agriculteurs, mais nous sommes déterminés à les soutenir par des taxes à l'importation. Cela d'autant plus que vous continuerez d'exporter certains produits, comme le lait, le blé et le coton, en dessous de vos coûts de production. » Comme le plan d'action de l'ECOWAP le suggère, la CEDEAO devrait soumettre une liste de produits à l'O.M.C. sur lesquels elle se propose de mettre des taxes à l'importation, variables en fonction du marché mondial, pour soutenir ses producteurs sans devoir se justifier par des procédures trop lourdes pour être applicables. Le riz, les confitures, le concentré de tomate, la viande... en feraient partie, mais aussi, bien évidemment, le lait.

Conclusion

Dans un contexte mondial d'échanges inéquitables, les prix des produits agricoles du marché mondial n'ayant rien à voir avec les coûts de production, accentuer le libre-échange entre les pays riches et les pays pauvres, c'est condamner les éleveurs et les agriculteurs à la misère. Il suffit de se rendre dans une boutique d'alimentation générale d'un pays de l'UEMOA pour se rendre compte que le libre-échange, ça ne marche pas pour les paysans des pays pauvres. Les pays les plus forts bradent leurs produits auprès des populations urbaines de ces pays. S'il y a peu de produits africains épargnés, le lait demande certainement une attention particulière. Si les pays de la CEDEAO ne devaient exercer leur droit de

souveraineté alimentaire que sur un seul produit, il faudrait choisir le lait. En effet, promouvoir la filière lait au profit des éleveurs traditionnels est sans doute le seul moyen de réduire les conflits entre agriculteurs et éleveurs, et à terme d'éviter le génocide des Peuls. Promouvoir la filière lait, c'est aider les éleveurs traditionnels à passer d'un élevage extensif qui demande de grands espaces (or, avec la croissance démographique, ces espaces ont disparu) à un élevage plus productif, plus intensif. Or cela n'est possible qu'en rendant le lait local concurrentiel par la suppression des subventions à l'exportation et par l'instauration, en Afrique de l'Ouest, de taxes à l'importation variables en fonction des prix du marché mondial.